

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

7 novembre 2016

PLF 2017 - (N° 4061)

|              |  |
|--------------|--|
| Commission   |  |
| Gouvernement |  |

Rejeté

**AMENDEMENT**

N° II-425

présenté par

M. Candelier, M. Asensi, M. Azerot, Mme Bello, M. Bocquet, Mme Buffet, M. Carvalho,  
M. Charroux, M. Chassaing, M. Dolez, Mme Fraysse, M. Marie-Jeanne, M. Nilor, M. Sansu et  
M. Serville

-----

**ARTICLE 29****ÉTAT B****Mission « Défense »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

| <b>Programmes</b>                                       | <b>+</b>   | <b>-</b>   |
|---|------------|------------|
| Environnement et prospective de la politique de défense | 72 000 000 | 0          |
| Préparation et emploi des forces                        | 0          | 0          |
| Soutien de la politique de la défense                   | 0          | 0          |
| <i>Dont titre 2</i>                                     | 0          | 0          |
| Équipement des forces                                   | 0          | 72 000 000 |
| <b>TOTAUX</b>   | 72 000 000 | 72 000 000 |
| <b>SOLDE</b>  | 0          |            |

## EXPOSÉ SOMMAIRE

L'Office National d'Etudes et de Recherches Aérospatiales (ONERA) a pour mission de développer, d'orienter, de coordonner et de promouvoir les recherches dans le domaine aérospatial. L'ONERA est une référence internationale dans son champ de compétence et d'expertise.

Alors que Galileo reste un enjeu stratégique pour l'Europe et que celle-ci, avec son lanceur Ariane, accumule les succès, il est essentiel que l'Europe de l'aérospatial reste un leader s'appuyant sur l'investissement des pouvoirs publics. Cela est indispensable pour permettre une programmation prospective non soumise à des visées mercantiles et continuer de répondre à l'intérêt général.

La subvention de l'ONERA pour charges de service public proposée par le gouvernement de 105 millions d'euros reste figée à un niveau historiquement bas de 105 millions d'euros. Cela apparaît comme étant bien trop faible pour lui permettre d'assumer toutes ses missions, d'investir dans la modernisation de ses outils de travail et de conserver son rang international.

Maintenir en état le budget de l'ONERA, c'est refuser d'offrir un avenir aérospatial à notre pays.

En effet, les restrictions budgétaires touchant l'office nuisent fortement à sa capacité à innover. Après 70 ans d'activité, l'ONERA a permis à la France de tenir son rang parmi les nations du spatial. Elle n'a pas besoin de discours de principe mais d'un soutien concret qui se traduit par un engagement budgétaire à la hauteur de ses ambitions et de ceux du pays.

Notre pays doit rester leader de l'aérospatial civil et rester indépendant dans ses lanceurs militaires.

Nous proposons que les sommes économisées du programme 06-17 soient pour partie utilisées à hauteur de 72 000 000 € afin d'abonder l'ONERA (programme 144, action 07, sous-action n°04)